



Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage
56 rue Cécile 94700 Maisons-Alfort - www.afao.asso.fr
01 43 75 42 46 - communication.afao@gmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 29 juin 2014

A l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort - 94700
Secrétaire : Laurent Gibert
Scrutateurs : Aurélie Villecourt et Lionel Saluden
Président : Jean-Claude Lebaron

10h00 - Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

ÉTAIENT PRESENTS :

ARMAND Frédéric, ARMAND Viviane, Paule BENOIT, GARAUD Daniel, CUNI-HUPPERTZ Marie, LEBARRON Jean-Claude, DEFONTENAY Anouschka, DESCOMBIM Océane, LECLERCQ Cécile, COLLOBERT Maryse, BLAY Frédéric, BERGEY Cécile, LE GARGASSON Patricia, LE GARGASSON Claude, MAGNIERE Brigitte, MOREAU Estelle, PLATEL Philippe, PLATEL Pascale, RIOLLOT Véronique, VILLECOURT Aurélie, THÉVENET Anouschka, DAUTREIX Élodie, PEYRONNY Bertrand, REQUENA Fanny, CUNIN Claude, SALUDEN Lionel, JECKER Lionel, JECKER Karine.

ÉTAIENT REPRESENTES :

BERZOSA Martine, BERZOSA Pascal, DANEAU-LEBARON Thierry, DANEAU-LEBARON Armelle, DAUTREIX Michelle, DEFOSSEZ Pauline, DIVRY Hélène, DIVRY Vincent, FORTEAU Jérôme, FORTEAU Coralie, HERVE Christelle, JUBAULT Yves, JUBAULT Liliane, KHODJA Mariana, LE DOUCEN Jacques, LE DOUCEN Ghislaine, MARIOTTE BONNERY Marie José, MARTINEZ MEDINA Maria Del Mar, PEDRONO Magalie, PIRES Violaine, RFENET Sylvanie, SAINQUENTIN Dolores, RIOLLOT Maryvonne, THOUVENIN Marie-Noëlle, THÉVENET Élisabeth, MAGNIERE Romaric

RAPPEL DES CONDITIONS DE VOTE :

- Selon les statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire délibère à la majorité relative des voix des membres présents ou représentés
- Le vote par procuration est autorisé, mais nul ne peut détenir plus de 5 mandats. Les mandats peuvent être remis à un autre membre de l'Association.
- Les pouvoirs en blanc sont attribués au Président de l'Association.
- Le vote par correspondance n'est pas autorisé.
- Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2012 peuvent participer au vote.
- Un seul vote par cotisation.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN D'ACTIVITES ET LE COMPTE DE RESULTATS 2013

Frédéric Armand présente le rapport financier qui a été diffusé dans le délai réglementaire de 15 jours en amont sur *l'AFAOlist*.

COMMENTAIRES

En 2012, année des 10 ans, l'AFAO avait bénéficié d'un mécénat Humanis de 20 000 € pour financer l'événement au Château St-Just, d'où un montant plus modéré pour l'année 2013 (Lycée Voltaire).

Nous sommes la seule association parmi les autres associations AO européennes à prendre en charge des frais pour la venue des familles. Prise en charge par l'association d'une partie du coût pour seulement 2000 €.

Alvarum : Plateforme de collecte : l'association paye un droit de participation : 40 places achetées d'avance représentent un certain coût : cela a coûté 7652 € l'année dernière, mais en a rapporté 24.000 en 2013. Cette collecte est une part importante de nos recettes.

Mise à disposition gratuite : quand une entreprise nous rend un service qu'elle ne nous fait pas payer, cela équivaut à un don et permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction fiscale.

En 2013, la diffusion à titre gracieux de notre vidéo sur des téléés équivaut à des Mises à disposition gratuites d'un montant élevé.

Erratum sur la ligne "soutien à projets » : il faut lire 15 000 et non 150 000 euros

ADHESIONS

Des familles toujours présentes sur la liste ne renouvellent pas les cotisations, d'où mise en place de la **base de données** pour permettre des relances plus formelles et efficaces.

Un des enjeux reste la Reconnaissance d'Utilité Publique, les subventions publiques restant faibles.

Les Comptes sont assez stables au niveau des recettes par rapport aux deux années précédentes.

Le fonds de roulement correspond à peu près à un Temps plein de CDD sur 12 mois.

Melody El Mouafy a eu 1 premier CDD 25 h d'avril à octobre 2013, puis un second à 35h d'octobre à juin 2014

Pour la première fois, nous avons salarié une personne à temps plein, et nous avons pu l'assumer en gardant des finances saines.

Le bilan des missions de la salariée missions est très positif : elle a eu beaucoup de contacts avec les adhérents.

MISSIONS CONFIEES A LA SALARIEE

- Travail administratif et recherche de fonds.
- Mise à jour, gestion de la base de données adhérents/bienfaiteurs, accueil des nouveaux adhérents ;
- Saisie, mise en forme, archivage de documents et de supports de communication ;
- Réalisation de visuels et de vidéos promotionnels ;
- Diffusion des supports de communication auprès des différents médias et réseaux sociaux ;
- Rédaction du bilan annuel, rapports d'activités, du journal «Mâchouille»,
- Recherche de mécènes, réponse aux appels à projets, rédaction des dossiers de subventions
- Recherche de partenariats et parrainages
- Préparation et organisation de manifestations évènementielles

Intégrer un salarié à une équipe associative représente une charge de travail importante pour ceux qui s'en occupent, et d'autre part il est difficile de recruter à temps partiel.

L'association se doit de trouver un local pour pérenniser ses actions.

QUESTIONS

- Que nous apporterait la Reconnaissance d'Utilité Publique ?
 - Faut-il faire un vrai effort pour les relances ?
-
- Suggestion : ne pas hésiter à faire deux adhésions dans une même famille.
 - Pour la reconnaissance d'utilité publique, le nombre de présents à l'assemblée générale ordinaire ainsi que le nombre d'adhérent à jour de leur cotisation pour l'année en cours sont pris en compte.
 - Suggestion pour retenir davantage de membres à l'Assemblée Générale, parmi ceux qui ont fait le déplacement à la Journée des Familles, un certain nombre ne restent pas pour l'AG.
 - Proposition : Placer l'Assemblée Générale entre deux ateliers ?
-
- Quel est le taux de renouvellement des adhésions ?
 - Perd-on les membres ?
-
- Nous n'avons pas vraiment suivi les relances.
 - C'est souvent par négligence que les familles ne renouvellent pas d'une année sur l'autre.
 - Proposition : faire des relances automatiques, ET relances par téléphone
 - Par exemple : 3 relances écrites puis téléphoniques.
 - Suggestion : restreindre plus strictement l'accès aux événements : seulement aux membres à jour de leur cotisation ?
-
- Quel est l'âge limite pour être membre ?
-
- Il faut se référer aux statuts de l'Association.

PROJETS 2013 – 2014 ET BUDGET PREVISIONNEL



RECAPITULATIF DES DIFFERENTES ACTIONS ET SOUTIENS SUR L'ANNEE

Prix de recherche

Frédéric Armand expose que l'association souhaiterait avoir des informations chiffrées sur le Centre de Référence.

Cuisine thérapeutique : L'Association aimerait avoir un créneau de jouissance pour avoir un événement à nous qui permette aussi de faire un retour pertinent et consistant au mécène. Il existe un problème d'accessibilité à la cuisine thérapeutique.

Il y a un cahier de réservation de la cuisine thérapeutique. **Cécile Leclercq** dit que c'est possible. Il faut trouver le chemin pour réservations.

Daniel Garaud fait état de demande de retours du mécène sur la Cuisine thérapeutique.

Cécile peut communiquer des chiffres.

Conférence EAT :

Réunion a eu lieu en septembre 2013 à Paris

Un questionnaire sur la qualité de vie est en préparation.

Les 2 et 3 octobre aura lieu la 3^e Conférence internationale à Rotterdam (après Lille 2010 puis Montréal 2012).

Réseaux sociaux :

Un compte Twitter est animé par Aurélie, Facebook par **Viviane Armand**

Échos presse divers :

L'association a eu beaucoup d'articles et bénéficié de partenariats, néanmoins les dons mécénat sont en régression (crise économique).



BASE DE DONNEES

Frédéric Armand présente la base de données.

Celle-ci facilite les relances, le suivi, les remerciements, la personnalisation des envois etc.

La base de données permet des recherches par critère.

Vie privée : le salarié ainsi que les administrateurs qui y ont accès sont soumis

BUDGET PREVISIONNEL

Frédéric Armand commente le budget prévisionnel.

- L'association assure-t-elle le paiement du transport des médecins ?
- Oui ; le Centre de Référence pourrait se financer, compte tenu que sa représentation lors de tels événements fait partie de ses missions
- **AFAOlist** : y a-t-il un bilan qui est fait sur l'usage de ces mails ?
- Grande valeur : la liste fait circuler les bonnes pratiques.
- Comment extraire / trier toute cette matière pour la rendre accessible/exploitable ?

Anouschka propose 10 heures de consultation web par un psychologue pour les familles.

RESOLUTIONS ET VOTES

VOTES : 46

Les résolutions ont été votées à l'unanimité par 46 voix, zéro contre, zéro abstention.

- **1^{ère} résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier relatif à l'exercice 2013, approuve à l'unanimité le rapport financier 2013.

- **2^{ème} résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du bilan d'activités juin 2013 à juin 2014, approuve à l'unanimité les actions présentées dans ce rapport.

- **3^{ème} résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des projets d'action de juin 2014 à juin 2015, approuve à l'unanimité les objectifs choisis pour l'année 2014 - 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 11h30

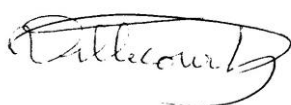
Jean-Claude Lebaron PRESIDENT DE SEANCE



Lionel Saluden SCRUTATEUR



Aurélie Villecourt SCRUTATEUR



Frédéric Armand PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

